



Profil de baignade de la Grande Plage 2023 – Type 1

Le profil de baignade a pour objectif d'identifier les sources de pollutions potentielles des eaux de baignade et de concevoir les mesures et actions permettant de réduire les risques d'exposition des baigneurs à une eau de mauvaise qualité.

La réalisation des profils de baignade répond à une obligation communautaire fixée par la directive européenne du 15 février 2006 relative à la gestion des eaux de baignade.

Le présent document correspond à la fiche de synthèse du profil de baignade et est destiné à l'information des usagers de la plage.

Description de la zone de baignade

Nature : Sable / **Longueur :** 1 800 mètres / **Largeur :** 300 mètres

Fréquentation maximale : 8 000 à 10 000 personnes

Equipements : poubelles, bancs publics, poste de secours en bord de plage (extrémité Est)

Accessibilité aux animaux : interdits du 01/05 au 31/10 (signalisation posée aux accès de plage)

Autres activités : promenade, loisirs nautiques, plaisance, pêche à pied, volley-ball

Population permanente : 1 839 habitants (INSEE – 2019)

Personne Responsable de l'Eau de Baignade : Mr le Maire de Damgan

Plage accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) : la Grande Plage de Damgan (fauteuil hippocampe disponible à la SNSM)

Qualité du milieu marin

	2018	2019	2020	2021	2022
Classement selon La directive de 2006	Bonne qualité	Bonne qualité	Bonne qualité	Bonne qualité	Bonne qualité

Eau de bonne qualité High-quality water
 Eau de qualité moyenne Average-quality water
 Eau de mauvaise qualité Low-quality water

Historique de la qualité de l'eau de baignade :

Le suivi de la qualité de l'eau de baignade de la Grande Plage de Damgan a été initié par la commune de Damgan en 2012.

Il a été effectué par les services de VEOLIA Eau jusqu'en 2013.

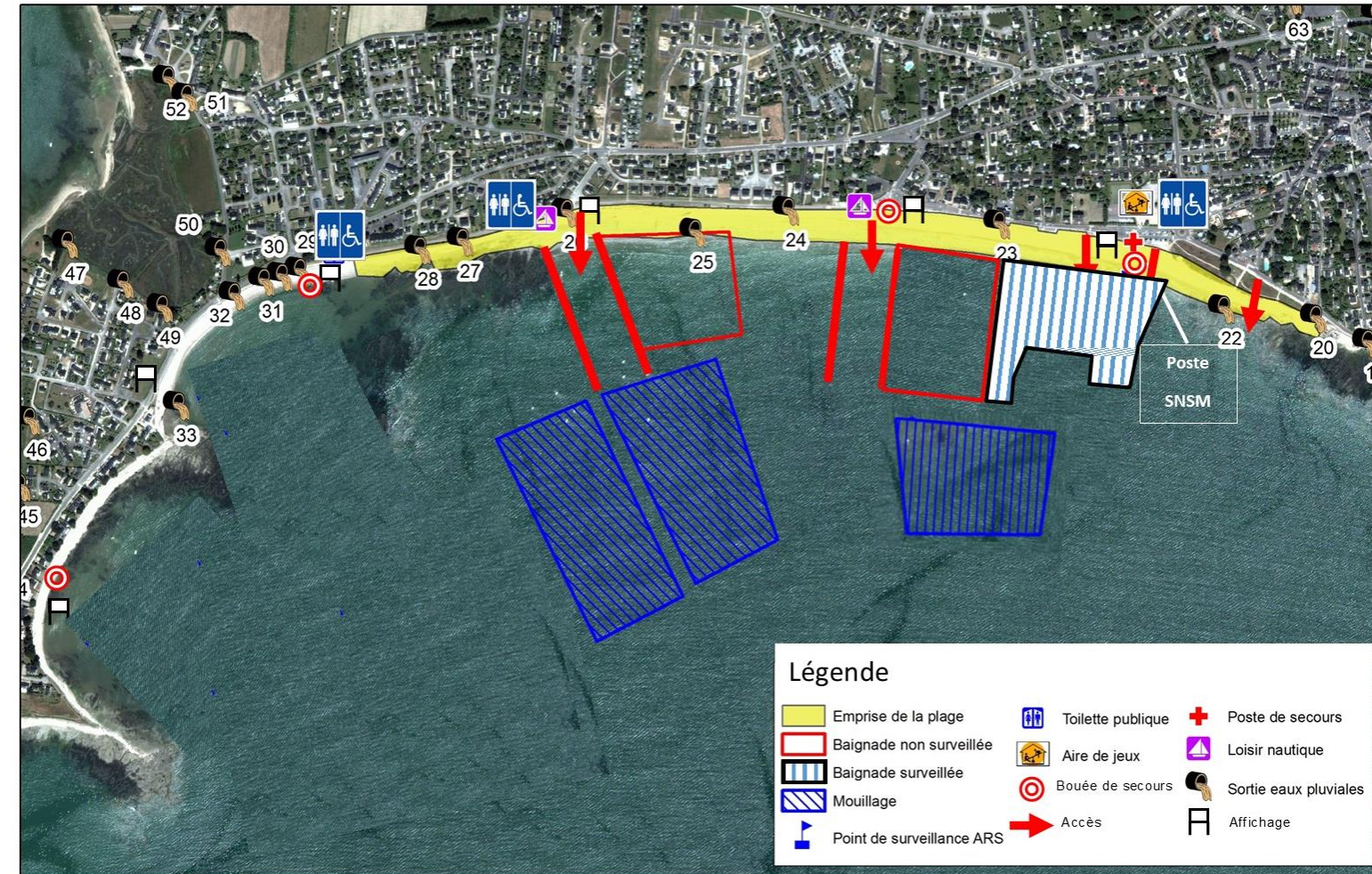
Une estimation du classement obtenu en cas d'application de la Directive de 2006 évalue les eaux de la Grande Plage de bonne qualité pour la baignade.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Plan d'actions

- Rappel aux plaisanciers des bonnes pratiques de gestion des eaux usées des bateaux et de leur entretien avec des produits conformes,
- Pose de bacs à marées d'octobre à juin,
- Entretien mécanisé de la Grande Plage 2 fois / semaine (située entre le CND et la SNSM) : juillet/août uniquement,
- Entretien différencié entre la baie de Saint Guérin et l'impasse des Mâts,
- Entretien manuel + râtelier lisseur ponctuel entre les émissaires numéros 24 et 25 sur le plan,
- Cette plage est située dans le périmètre de la digue classée C, inspectée tous les 2 mois par Arc Sud Bretagne,
- Modification de la zone de baignade pour éviter les rochers,
- Pose d'un platelage PMR auprès de la SNSM : juillet / août uniquement.



VILLE DE DAMGAN : AMENAGEMENTS DE LA GRANDE PLAGE 0 60 120 240 Mètres JUN 2014 Sources : ORTHOPHOTO®

Gestion préventive des eaux de baignade :

Contact Mairie de DAMGAN : mairie@damgan.fr - Numéro de téléphone : 02 97 41 10 19

Contact ARS 56 : Pôle Santé Environnement / 32, Bd de la Résistance / 56019 VANNES Cédex

Numéro de téléphone : 02 37 62 77 00